

30852119
BLAZE (TM)

Date de révision 27-juil.-2017
Remplace la date du : 31-juil.-2017
Version 2

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit BLAZE (TM)
Code du produit 30852119

Produit(s) couvert(s) Consulter la Section 16 pour plus de renseignements
UGS / code à barres 747224151261

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Agent nettoyant.
Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Instance Responsable

Bostik Inc.
11320 W. Watertown Plank Road
Wauwatosa, Wisconsin 53226 USA
Phone: +1 (800) 843-0844 (Domestic Toll Free)
Phone: +1 (414) 774-2250 (International)
Fax: +1 (414) 774-8075

Courriel msds@bostik-us.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone : 1-800-227-0332
(à l'extérieur des É.-U.) 1-703-527-388

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Catégorie 2A

2.2. Éléments d'étiquetage

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

AVERTISSEMENT

Mentions de danger
Provoque une sévère irritation des yeux



Fiche signalétique

30852119
BLAZE (TM)

Date de révision 27-juil.-2017
Remplace la date du : 31-juil.-2017
Version 2

Aspect Aucun renseignement disponible **État physique** Liquide **Odeur** Solvant

Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
Porter un appareil de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

Non applicable

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

Conseils de prudence - Entreposage

Non applicable

Conseils de prudence - Élimination

Non applicable

Dangers non classés ailleurs (DNCA)

Non applicable

Toxicité aiguë inconnue

30 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

2.3. Autres informations

Aucun renseignement disponible.

Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

3.1 Substances

Mélange

3.2 Mélanges

Nom chimique	No. CAS	% en poids
2-Propanol, 1-propoxy-	1569-01-3	10 - 30
Dipropylene glycol monomethyl ether	34590-94-8	10 - 30

Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

Section 4 : PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers soins

Contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, retirer les verres de contact et rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver la peau à l'eau et au savon. En cas d'irritation de la peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Inhalation

Déplacer à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Ingestion

Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Fiche signalétique

30852119
BLAZE (TM)

Date de révision 27-juil.-2017
Remplace la date du : 31-juil.-2017
Version 2

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucun renseignement disponible.

4.3. Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

4.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE
Section 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés

AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques du produit

Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

6.2. Précautions pour le protection de l'environnement

Précautions environnementales Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte (par ex., sable, gel de silice, liant acide, liant universel, sciure de bois).

Fiche signalétique

30852119
BLAZE (TM)

Date de révision 27-juil.-2017
Remplace la date du : 31-juil.-2017
Version 2

Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination.
Nettoyer la surface contaminée à fond.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE
Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE
Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Laver à fond après manutention.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

AUTRES INFORMATIONS Aucun renseignement disponible.

Renvois vers d'autres sections

Référence à d'autres sections Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION
Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	NIOSH IDLH	OSHA PEL	Mexique
Dipropylene glycol monomethyl ether 34590-94-8	STEL: 150 ppm TWA: 100 ppm S*	IDLH: 600 ppm TWA: 100 ppm TWA: 600 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 900 mg/m ³	TWA: 100 ppm TWA: 600 mg/m ³ S*	TWA: 100 ppm TWA: 60 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 900 mg/m ³

Nom chimique	Argentine	Bésil	Chili	Venezuela
Dipropylene glycol monomethyl ether 34590-94-8	TWA: 200 ppm Skin STEL: 150 ppm	-	-	Skin TWA: 50 ppm TWA: 308 mg/m ³

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Fiche signalétique

30852119
BLAZE (TM)

Date de révision 27-juil.-2017
Remplace la date du : 31-juil.-2017
Version 2

Équipement de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
Protection de la peau et du corps	Portez des gants à l'épreuve des produits chimiques convenables. Le choix de gants convenables est fonction du matériel utilisé ainsi que des différentes marques de qualité et des différents fabricants.
Protection respiratoire	En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.
Considérations générales sur l'hygiène	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	Solvant
Seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>
pH	11.0
Point de fusion/point de congélation	Aucun renseignement disponible
Point d'ébullition	Aucun renseignement disponible
Point d'éclair	> 93.3 °C / > 200 °F
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité relative	Aucun renseignement disponible

Remarques • Méthode

Sans objet pour des liquides

Solubilité dans l'eau	Aucun renseignement disponible
Solubilité dans d'autres solvants	
Coefficient de répartition	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible

Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible

9.2. Autres informations

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en solvant (%)	Aucun renseignement disponible

Fiche signalétique

30852119
BLAZE (TM)

Date de révision 27-juil.-2017
Remplace la date du : 31-juil.-2017
Version 2

Teneur en solides (%) 2.9
Densité .978 g/ml
Teneur en COV (%) 846.0 G

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

10.4. Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Section 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Renseignements sur le produit	Aucune donnée disponible
Inhalation	Aucune donnée disponible.
Contact avec les yeux	Gravement irritant pour les yeux. Éviter le contact avec les yeux.
Contact avec la peau	Aucune donnée disponible.
Ingestion	Aucune donnée disponible.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
2-Propanol, 1-propoxy- 1569-01-3	= 2504 mg/kg (Rat) = 2490 mg/kg (Rat)	= 3550 mg/kg (Rabbit)	-
Dipropylene glycol monomethyl ether 34590-94-8	= 5400 µL/kg (Rat)	= 9500 mg/kg (Rabbit)	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Symptômes	Aucun renseignement disponible.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Aucun renseignement disponible.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Grave irritation des yeux. Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients.
Irritation	Aucun renseignement disponible.
Corrosivité	Aucun renseignement disponible.

Fiche signalétique

30852119
BLAZE (TM)

Date de révision 27-juil.-2017
Remplace la date du : 31-juil.-2017
Version 2

Sensibilisation	Aucun renseignement disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun renseignement disponible.
Toxicité pour la reproduction	Aucun renseignement disponible.
Toxicité pour le développement	Aucun renseignement disponible.
Tératogénicité	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée	Aucun renseignement disponible.
Toxicité chronique	Aucun renseignement disponible.
Effets sur les organes cibles	Système nerveux central, Yeux, Appareil respiratoire.
Risque d'aspiration	Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité	Ce produit ne contient aucun cancérogène connu ou potentiel tel que listé par l'ACGIH, l'OSHA, l'IARC ou le NTP à une concentration de 0,1 % en poids ou à une concentration supérieure.

Section 12 : RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Dipropylene glycol monomethyl ether 34590-94-8		LC50 96 h > 10000 mg/L (Pimephales promelas static)		LC50 48 h = 1919 mg/L (Daphnia magna)

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucun renseignement disponible.

12.5. Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets

Le producteur de déchets est responsable d'établir la toxicité et les propriétés physiques du produit généré pour établir la bonne identification de déchets et les méthodes d'élimination en conformité avec les règlements applicables

Emballages contaminés

Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux

Section 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Fiche signalétique

30852119
BLAZE (TM)

Date de révision 27-juil.-2017
Remplace la date du : 31-juil.-2017
Version 2

DOT Non réglementé
IATA Non réglementé
IMDG Non réglementé

Section 15 : INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires mondiaux

TSCA	Non inscrit(e)
DSL	Non inscrit(e)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

DSL - Liste intérieure des substances pour le Canada

Inscrits - Les composants de ce produit sont inscrits sur la liste d'inventaire ou en sont exemptés.

Non inscrits - Un ou plusieurs des composants de ce produit ne sont pas inscrits sur la liste d'inventaire.

Canada

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC

Classe de dangers du SIMDUT

D2B - Matières toxiques



États-Unis d'Amérique

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	No. CAS
Dipropylene glycol monomethyl ether	34590-94-8

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	oui
Danger chronique pour la santé	No
Risque d'incendie	No
Risque de décompression soudaine	No
Danger de réaction	No

Europe

Directive 2011/65/EU sur les restrictions d'utilisation des substances dangereuses (RoHS)

Ce produit ne contient pas de plomb (7439-92-1), de cadmium (7440-43-9), de mercure 7439-97-6), de chrome hexavalent (7440-47-3), de polybromobiphényles (PBB) ou de polybromodiphényléthers (PBDE) dont la teneur dépasse les limites réglementaires mentionnées dans le présent règlement

Fiche signalétique

30852119
BLAZE (TM)

Date de révision 27-juil.-2017
Remplace la date du : 31-juil.-2017
Version 2

EU-REACH (1907/2006) - Liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) aux fins d'autorisation, conformément à l'article 59

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration \geq à 0,1 % (Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), Article 59)

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

Produit(s) couvert(s)

30852119
30852120

signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Aucun renseignement disponible

Références documentaires et sources de données principales

Aucun renseignement disponible

Préparée par Sécurité des produits et affaires réglementaires

Date de révision 27-juil.-2017

Note de révision Non applicable.

Conseils relatifs à la formation Aucun renseignement disponible

Renseignements complémentaires Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiche signalétique sont corrects à notre connaissance, sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique